



Équipe collaborative Comment travaillons-nous ensemble?

De quoi s'agit-il?

Les membres du personnel scolaire font face à un défi de taille, soit celui d'aider tous les élèves à apprendre dans un contexte où les besoins sont très diversifiés et où les ressources s'avèrent limitées. Dans une école qui fonctionne en **communauté d'apprentissage professionnelle (CAP)**, ce défi relève de l'équipe collaborative et non de chaque enseignant dans sa classe.

L'équipe collaborative est généralement composée de quatre à huit personnes, dont la direction d'école, des enseignants et des professionnels (p. ex. : orthopédagogue). Les membres de l'équipe collaborative unissent leurs forces et travaillent ensemble de façon systématique tout au long de l'année scolaire pour aider les élèves à atteindre les objectifs d'apprentissage qui sont formulés dans le projet éducatif (p. ex. : amélioration de la compétence à lire ou à résoudre une situation-problème en mathématiques).

Il existe différents types d'équipes collaboratives : l'équipe-niveau ou matière, l'équipe-cycle ou verticale, l'équipe virtuelle et l'équipe multidisciplinaire.

Équipe-niveau ou équipe-matière

Cette équipe est composée d'enseignants du même niveau qui travaillent ensemble pour aider les élèves à apprendre dans une matière scolaire en particulier. Les membres de cette équipe s'entendent sur les apprentissages essentiels à réaliser par tous les élèves du niveau scolaire. Ils assurent donc la cohérence des attentes à l'égard des élèves à l'intérieur de ce niveau scolaire.

Exemple :

Des enseignants de la 3^e année du primaire qui travaillent sur la lecture et les mathématiques ou des enseignants de français en 1^{re} secondaire.

Équipe-cycle ou équipe verticale

Cette équipe est composée d'enseignants d'un même cycle ou de différents niveaux qui travaillent ensemble pour aider les élèves à apprendre dans une matière scolaire en particulier. Les membres de cette équipe s'entendent sur les apprentissages essentiels à réaliser par les élèves pour chaque année du cycle d'études. Ils assurent donc la cohérence des attentes à l'égard des élèves à l'intérieur de ce cycle.

L'équipe composée d'enseignants du préscolaire à la 6^e année ou de la 1^{re} à la 5^e secondaire assure la cohérence des attentes à l'égard des élèves pendant tout le parcours scolaire.

Exemple :

Des enseignants de 1^{re} et de 2^e année du primaire qui travaillent en lecture, des enseignants de mathématiques en 4^e et 5^e secondaire ou des enseignants du préscolaire à la 6^e année.

Communauté d'apprentissage professionnelle :

La communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) désigne le mode de fonctionnement des écoles qui mettent sur pied des équipes collaboratives composées de membres du personnel scolaire qui travaillent ensemble de façon systématique pour favoriser l'apprentissage des élèves. La CAP représente aussi l'ensemble des équipes collaboratives d'une école ou d'une commission scolaire.

Équipe virtuelle

Cette équipe est composée d'enseignants qui travaillent ensemble à distance, à l'aide de la technologie, pour aider les élèves à apprendre dans une matière scolaire en particulier. L'équipe virtuelle permet à des enseignants éloignés d'avoir des discussions à propos des apprentissages essentiels et de partager des stratégies efficaces.

Exemple :

Des enseignants de musique ou d'éducation physique et à la santé au primaire de différentes écoles d'une même commission scolaire ou des enseignants d'écoles éloignées.

Équipe multidisciplinaire

Cette équipe est composée d'enseignants qui travaillent ensemble pour aider les élèves à atteindre des objectifs qui concernent plusieurs matières scolaires (p. ex. : apprentissage par la lecture).

Exemple :

Des enseignants de français, de mathématiques et de sciences en 4^e secondaire.

Les professionnels comme les orthopédagogues et les conseillers pédagogiques peuvent faire partie de l'équipe collaborative ou participer aux rencontres de façon ponctuelle, selon les besoins. Les membres du personnel scolaire qui possèdent une expertise particulière (p. ex. : spécialistes ou techniciens en éducation spécialisée) peuvent aussi participer à certaines rencontres d'équipes collaboratives. Par exemple, un enseignant de musique ou d'éducation physique et à la santé pourrait se joindre à une équipe d'enseignants de 5^e année du primaire pour développer des stratégies visant à faciliter l'apprentissage des fractions en mathématiques.

Dans une école qui fonctionne en CAP, chaque enseignant considère ceci : les élèves de ma classe sont NOS élèves à tous! En d'autres mots, les membres de l'équipe collaborative partagent une responsabilité collective à l'égard de la réussite des élèves. Ils poursuivent un but commun et se préoccupent non seulement des apprentissages des élèves de leur classe, mais aussi de ceux des autres élèves de l'école. C'est ensemble qu'ils conviennent des apprentissages essentiels à réaliser et des stratégies efficaces à utiliser pour les favoriser.

Les membres de l'équipe collaborative ont des interactions qui reposent sur l'entraide, la bienveillance, le respect mutuel et la confiance. Ils adoptent une posture d'apprenant et s'engagent dans un dialogue ouvert axé sur l'apprentissage des élèves. Ils acceptent de recevoir une rétroaction constructive de la part de leurs collègues en lien avec leurs stratégies d'enseignement, autant que de partager leurs découvertes et leurs idées prometteuses. Ainsi, ils apprennent les uns des autres et contribuent à l'expertise collective de l'équipe. Dans une école qui fonctionne en CAP, la collaboration constitue le moyen privilégié de développement professionnel par lequel les membres du personnel scolaire s'assurent d'améliorer leur pratique de façon continue pour favoriser la réussite de tous les élèves.

Questions de réflexion

- Jusqu'à quel point la collaboration est-elle importante pour nous?
- Souhaitons-nous collaborer davantage? Comment pourrions-nous y parvenir?
- Que faisons-nous en équipe? Quel but poursuivons-nous? Quel type d'équipe collaborative devrions-nous privilégier pour atteindre notre but?
- Dans quelle mesure discutons-nous ouvertement des élèves et de nos pratiques pédagogiques entre collègues?



Quoi faire?

Les membres de l'équipe collaborative se rencontrent régulièrement pendant le temps de travail (p. ex. : une période par cycle, une fois par mois pendant trois heures) pour répondre ensemble aux questions « Que voulons-nous que nos élèves apprennent? », « Comment saurons-nous si nos élèves ont appris? » et « Que ferons-nous pour aider nos élèves à apprendre? ». Au cours de ces rencontres, ils réalisent entre autres les tâches suivantes :

- cibler les apprentissages essentiels à réaliser par les élèves;
- choisir ou créer les outils d'observation qui serviront à recueillir des données d'observation à propos de ces apprentissages, ainsi que concevoir la tâche d'évaluation qui leur permettra de vérifier si les élèves ont atteint leur objectif à la fin de chaque **séquence d'enseignement-apprentissage**;
- analyser des données d'observation;
- discuter à propos de stratégies efficaces;
- prendre des décisions pédagogiques et planifier l'enseignement.

Les membres de l'équipe collaborative établissent des normes de fonctionnement pour leur groupe, planifient leurs rencontres (en rédigeant un ordre du jour), tiennent ces rencontres et en font le compte-rendu.

Séquence d'enseignement-apprentissage :

Une séquence d'enseignement-apprentissage est un regroupement logique d'éléments ciblés par les enseignants et que les élèves doivent apprendre dans une matière scolaire donnée. Généralement, l'enseignement-apprentissage de ces éléments ciblés dure environ sept semaines.

Établir des normes de fonctionnement

Questions de réflexion

- Quelles sont les valeurs les plus importantes pour nous?
- Quels comportements attendons-nous de nos collègues en lien avec ces valeurs?
- Comment souhaitons-nous que nos rencontres se déroulent?
- Qui fera quoi au sein de notre équipe?

Planifier les rencontres collaboratives

Questions de réflexion

- À quel moment nos rencontres auront-elles lieu?
- De quoi avons-nous besoin pour tenir des rencontres de qualité? Comment pourrions-nous l'obtenir?
- De quoi parlerons-nous? Qu'allons-nous faire et quand allons-nous le faire?
- Que devra partager chaque membre de l'équipe?

Se rencontrer en équipe collaborative

Questions de réflexion

- Que voulons-nous que nos élèves apprennent?
- Comment saurons-nous s'ils ont appris?
- Que ferons-nous pour aider les élèves qui n'ont pas appris?
- Que ferons-nous pour aider les élèves qui ont appris?

Faire le compte-rendu des discussions

Questions de réflexion

- Qu'avons-nous appris lors de nos discussions?
- Quelles décisions avons-nous prises?
- Que devons-nous faire d'ici la prochaine rencontre?
- Respectons-nous les normes de fonctionnement de notre équipe?

Faciliter le travail collaboratif

Pour amorcer le travail en collaboration dans l'école, la direction fait le plus souvent appel à des enseignants volontaires qui acceptent de former une équipe collaborative en vue de travailler ensemble pour aider les élèves à apprendre. Au fil du temps, de nouvelles équipes peuvent s'ajouter, et la collaboration devient peu à peu partie intégrante de la culture de l'école. Pour faciliter le travail collaboratif, la direction d'école, accompagnée par l'**équipe de leadership**, joue un rôle déterminant. Elle réalise les tâches suivantes :

- susciter une réflexion collective à propos de la culture de l'école;
- former des équipes collaboratives;
- mettre en place les conditions favorables au travail en équipe collaborative (p. ex. : créer du temps de rencontre pendant les heures de travail en ajustant la grille-horaire, en faisant appel à des suppléants ou en utilisant autrement les journées pédagogiques, prévoir le soutien de professionnels comme des conseillers pédagogiques, de l'accompagnement ou de la formation);
- aider les équipes à planifier leurs rencontres et à s'organiser;
- participer aux rencontres collaboratives pour s'assurer que les échanges soient centrés sur les apprentissages des élèves et pour demeurer à l'affût des besoins des membres de l'équipe;
- proposer des pistes d'action pour faire évoluer le travail collaboratif dans l'école.

Équipe de leadership :

L'équipe de leadership est composée de membres du personnel et de professionnels (p. ex. : enseignants, orthopédagogues, conseillers pédagogiques) qui ont à cœur le travail collaboratif, qui ont un leadership pédagogique positif et qui ont confiance en leur capacité d'aider les élèves et les enseignants à apprendre. L'équipe de leadership aide la direction d'école à faciliter le travail collaboratif. Elle peut être composée, par exemple, des personnes qui ont formé la première équipe collaborative dans l'école ou de représentants de chaque niveau scolaire ou cycle d'étude. Elle peut aussi être un comité pédagogique existant.

À ne pas manquer



Visitez le www.projetcar.ctreq.qc.ca/equipe-collaborative/ pour découvrir et visionner les outils complémentaires et les vidéos associés à cette thématique.



Le projet CAR est une initiative de :

